

APERÇU DE LA JURISPRUDENCE DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS
COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

2017

APERÇU DE LA JURISPRUDENCE DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME

2017



 WOLF LEGAL PUBLISHERS



Publié par
Wolf Legal Publishers (WLP)
P.O. Box 313
5060 AH Oisterwijk
Pays-Bas
info@wolfpublishers.nl
www.wolfpublishers.com

Imprimé sur demande par Digiforce (Vianen, Pays-Bas) sur papier FSC (www.fsc.org)

Toute personne souhaitant reproduire et/ou traduire tout ou partie de cette publication, sous forme de publication imprimée ou électronique, ou sous tout autre format, est priée de s'adresser à publishing@echr.coe.int pour connaître les modalités d'autorisation.

Cette publication peut être citée en mentionnant la source comme suit : « Aperçu de la jurisprudence de la Cour en 2017 ».

Cette publication peut être téléchargée à l'adresse suivante : www.echr.coe.int (Jurisprudence/Analyse jurisprudentielle/Aperçu de la jurisprudence).

Pour toute nouvelle information relative aux publications, veuillez consulter le compte Twitter de la Cour : twitter.com/echrpublication.

Photo de la couverture : Conseil de l'Europe

© Conseil de l'Europe – Cour européenne des droits de l'homme, 2018

ISBN : 978-94-624-0524-0

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITION 2015	5
INTRODUCTION	7
COMPÉTENCE ET RECEVABILITÉ.....	11
Recevabilité (articles 34 et 35)	11
Épuisement des voies de recours internes (article 35 § 1)	11
Affaire déjà examinée par la Cour (article 35 § 2 b))	12
DROITS « CARDINAUX »	17
Droit à la vie (article 2)	17
Obligation de protéger la vie	17
Interdiction de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants (article 3)	22
Peine inhumaine ou dégradante	22
Conditions de détention	26
Interdiction de l'esclavage et du travail forcé (article 4)	28
Obligations positives	28
Droit à la liberté et à la sûreté (article 5)	32
Privation de liberté (article 5 § 1)	32
Contrôle de la légalité de la détention (article 5 § 4)	33
DROITS RELATIFS AUX PROCÉDURES	37
Droit à un procès équitable en matière civile (article 6 § 1).....	37
Applicabilité.....	37
Équité de la procédure.....	42
Droit à un procès équitable en matière pénale (article 6 § 1).....	43
Applicabilité.....	43
Équité de la procédure.....	45
Droits de la défense (article 6 § 3).....	54
Se défendre avec l'assistance d'un défenseur (article 6 § 3 c))	54
Autres droits relatifs au procès pénal.....	58
Pas de peine sans loi (article 7)	58

Droit à ne pas être jugé ou puni deux fois: <i>ne bis in idem</i> (article 4 du Protocole n° 7)	59
Droit à un recours effectif (article 13)	60
AUTRES DROITS ET LIBERTÉS	63
Droit au respect de sa vie privée et familiale, de son domicile et de sa correspondance (article 8)	63
Vie privée	63
Vie privée et familiale	67
Vie privée et correspondance	72
Liberté de pensée, de conscience et de religion (article 9)	75
Manifester sa religion ou sa conviction	75
Liberté d'expression (article 10)	81
Liberté d'expression	81
Liberté de la presse	89
Liberté de recevoir et de communiquer des informations	93
Interdiction de discrimination (article 14)	97
Article 14 combiné avec l'article 3	97
Article 14 combiné avec l'article 5	98
Article 14 combiné avec l'article 8	101
Article 14 de la Convention combiné avec l'article 1 du Protocole n° 1	107
Protection de la propriété (article 1 du Protocole n° 1)	111
Respect des biens	111
Droit à des élections libres (article 3 du Protocole n° 1)	112
Liberté de circulation (article 2 du Protocole n° 4)	116
Liberté de circulation	116
Liberté de choisir sa résidence	117
AUTRES DISPOSITIONS DE LA CONVENTION	121
Restrictions dans un but non prévu (article 18)	121
Radiation du rôle (article 37)	124
Satisfaction équitable (article 41)	125
Exécution d'un arrêt pilote (article 46)	131
LISTE DES AFFAIRES CITÉES	135

AVANT-PROPOS DE L'ÉDITION 2015

Je salue la décision de publier chaque année dans un volume distinct l'aperçu des principaux arrêts et décisions de la Cour. Cet aperçu de la jurisprudence figure également dans les rapports annuels de la Cour, mais le fait de le publier aussi séparément reflète la priorité que celle-ci accorde à l'amélioration constante de la diffusion de sa jurisprudence. C'est un domaine dans lequel elle est particulièrement active depuis plusieurs années, comme en attestent l'attention qu'elle ne cesse d'apporter au développement de la base de données HUDOC et les activités importantes de publication qu'elle mène en ce sens: notes d'information sur la jurisprudence, *Guide pratique sur la recevabilité*, guides et fiches thématiques sur la jurisprudence.

Il est essentiel, en effet, que cette jurisprudence soit connue et appliquée au niveau national. Je voudrais rappeler que, dans la Déclaration de Bruxelles (27 mars 2015), les membres de la Conférence de haut niveau sur « La mise en œuvre de la Convention européenne des droits de l'homme, notre responsabilité partagée » ont insisté sur « l'importance de promouvoir davantage, en application du principe de subsidiarité, la connaissance et le respect de la Convention au sein de toutes les institutions des États parties, y compris les juridictions et les parlements ».

Je suis convaincu que cette nouvelle initiative va dans le sens de cette démarche. La connaissance de la jurisprudence de la Cour est un élément crucial pour la bonne application de la Convention au niveau national. Cette publication tombe aussi à point nommé, puisqu'elle coïncide avec l'ouverture du réseau des cours supérieures, qui vise à offrir un moyen pratique et utile d'échanger des informations sur la jurisprudence relative à la Convention et sur les sujets connexes.

L'*Aperçu* est conçu pour présenter les affaires les plus importantes parmi celles que la Cour a eu à traiter sur la période à laquelle il se rapporte. Les affaires sont sélectionnées par le service du jurisconsulte en fonction de leur intérêt jurisprudentiel. Il peut s'agir d'affaires qui soulèvent des questions d'intérêt général, qui posent de nouveaux principes ou qui développent ou précisent la jurisprudence. Bien

évidemment, l'*Aperçu* porte sur des arrêts et décisions publiés dans le *Recueil des arrêts et décisions* de la Cour. Il s'agit d'en faire ressortir les aspects saillants, pour permettre au lecteur de saisir l'importance jurisprudentielle des différentes affaires.

Enfin, je voudrais remercier la maison d'édition Wolf Legal Publishers d'avoir permis la réalisation de cette publication. Les éditions 2014 et 2015 sont publiées en même temps. Je ne doute pas que l'*Aperçu* s'imposera comme une source essentielle d'information sur la jurisprudence de la Cour, au bénéfice de tous ceux qui œuvrent à la protection des droits de l'homme.

Guido Raimondi
Président de la Cour européenne
des droits de l'homme
Strasbourg, février 2016

Chaque année, la Cour européenne des droits de l'homme rend de multiples arrêts et un nombre plus élevé encore de décisions, alimentant ainsi sa jurisprudence déjà fort impressionnante. Une personne extérieure à la Cour peut dès lors avoir du mal à déterminer quelles sont les affaires qui marquent un tournant ou qui traitent de nouvelles questions. Un aspect du travail de la Cour auquel une attention croissante est accordée consiste donc à repérer ces affaires et à les diffuser dans un format pratique et accessible.

L'objet de cette série, *Aperçu de la jurisprudence*, disponible en français et en anglais, est de répondre à ce besoin en se concentrant sur les affaires les plus importantes qui sont traitées chaque année par la Cour. Celles-ci sont sélectionnées par la Direction du jurisconsulte de la Cour en fonction de leur intérêt jurisprudentiel. Elles peuvent soulever des questions d'intérêt général, qui posent de nouveaux principes ou qui développent ou précisent la jurisprudence. Il s'agit de faire ressortir les aspects saillants de telle ou telle affaire, pour permettre au lecteur d'en saisir la portée jurisprudentielle.

